

## Déclinaisons franco-allemandes : des récits européens à l'épreuve du réel

*Die Konfrontation mit der Realität der Zeit nach dem Kalten Krieg führte dazu, dass nationale Fiktionen, die sich in den Jahrzehnten vor der Wende herausgebildet hatten, korrigiert werden mussten. In welcher Weise hat die Realität auf die europäischen Erzählungen der Nationalstaaten abgefärbt? Haben sie sich angepasst oder im Gegenteil Widerstand geleistet? Der vorliegende Artikel beschäftigt sich mit diesen Fragen und richtet dabei sein besonderes Augenmerk auf Deutschland und Frankreich. Diese zwei Länder wurden ausgewählt, weil sie einerseits von Anfang an im Zentrum des europäischen Integrationsprozesses standen und somit über einen strukturierten Europadiskurs verfügen, den sie im Verlauf der verschiedenen Etappen der europäischen Integration erprobten und manchmal auch modifizierten, und weil sie andererseits sehr oft unterschiedliche, ja sogar gegensätzliche Konzeptionen der EU-Politiken vertreten und daher die Vielfalt der Positionen und politischen Tendenzen innerhalb der EU repräsentieren. Schließlich waren Frankreich und Deutschland vom Fall der Mauer und seinen Implikationen nicht in gleicher Weise betroffen, und die beiden Länder haben dieses Ereignis sehr unterschiedlich in ihre jeweilige Europa-Erzählung integriert. Dieser Artikel widmet sich zunächst dem deutschen und dem französischen Diskurs und untersucht sie separat, um die Spezifität beider Länder in ihrer Positionierung zu Europa zu erfassen. Danach analysiert er die Dialektik zwischen Erzählung und Realität im Kontext der deutsch-französischen Beziehungen und beobachtet die Interaktion dieser beiden Diskurse im ersten Jahrzehnt des neuen Jahrtausends.*

La chute du mur de Berlin a chamboulé la réalité européenne. Si les rapports de force de l'ordre bipolaire ont été ébranlés à l'échelle planétaire, ils l'ont été en Europe de manière radicale. Avec la disparition de la frontière Est-Ouest, le retour de l'Allemagne à la pleine souveraineté, puis l'adhésion de nombreux pays ayant appartenu au bloc de l'Est à l'Union européenne (UE), les anciens équilibres géopolitiques ont été profondément remis en question. Ce bouleversement du réel a eu un impact direct sur les récits géopolitiques des États-nations, bousculant des convictions, des espoirs ainsi que des paradigmes profondément ancrés dans les consciences collectives. Ces transformations ont conduit certains d'entre eux à revisiter leur perception d'eux-mêmes en tant que communauté politique et à redéfinir leur identité nationale. C'est en partie le cas des États d'Europe centrale et orientale, pour qui la réintégration dans le camp occidental s'est accompagnée de perspectives radicalement nouvelles, mais aussi bien sûr de l'Allemagne, dont l'unification a impliqué de

confronter des expériences, des mémoires et des cultures politiques fort différentes. De façon plus ou moins liée, ces transformations ont aussi joué sur le rapport que les États-nations et leurs citoyens entretiennent avec l'Europe, envisagée à la fois comme présent et comme avenir, et ne sont pas restées sans conséquence sur leurs récits européens.

A quels types d'ajustements a donné lieu la confrontation des fictions nationales construites pendant des décennies à la réalité de l'après-guerre froide ? Comment le réel a-t-il déteint sur les récits européens des États-nations ? Se sont-ils adaptés ou ont-ils au contraire résisté ? C'est à ces questions que nous consacrons l'article suivant, en nous penchant plus précisément sur le cas de la France et de l'Allemagne. Si nous avons retenu ces deux pays, c'est d'abord parce qu'ils sont depuis l'origine au cœur du processus d'intégration et disposent donc d'un discours sur l'Europe structuré, qu'ils ont testé et parfois amendé lors des différentes étapes de la construction européenne ; ensuite, parce qu'ils ont bien souvent des conceptions différentes, voire antagoniques, des politiques de l'Union, et sont donc assez représentatifs de la diversité des positions et des sensibilités en son sein. Enfin, la France et l'Allemagne n'ont pas été touchées de la même façon par la chute du Mur et ses implications et ont intégré cet événement de manière différente dans leur récit européen.

Dans cette perspective, nous nous attacherons dans un premier temps aux discours français et allemand, en les appréhendant séparément afin de saisir la spécificité de chacun des deux pays en termes de positionnement européen. Puis nous étudierons la dialectique entre récits et réalité dans le contexte des relations franco-allemandes, en observant l'interaction de ces deux discours dans les années 2000. Pour ce faire, nous nous appuierons notamment, outre la littérature scientifique traditionnelle, sur les résultats d'un projet de recherche franco-allemand intitulé « La France et l'Allemagne face aux crises européennes »<sup>1</sup>. L'un de ses objectifs était d'étudier les positions sur l'avenir de l'Union européenne de part et d'autre du Rhin, à partir d'entretiens avec des responsables politiques et des hauts fonctionnaires français et allemands. Nous nous référerons dans cet article à certaines de ces déclarations dans la mesure où elles sont révélatrices des positions des décideurs politiques et administratifs des deux pays sur les questions européennes.

---

1 La première phase du projet, coordonnée par Claire Demesmay et Andreas Marchetti, a été réalisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri) et le Zentrum für Europäische Integrationsforschung (ZEI) entre janvier 2008 et juin 2009. Ces recherches ont été financées par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). Voir [http://www.zei.de/zei\\_english/propro\\_neu/zeidefr\\_fr.html](http://www.zei.de/zei_english/propro_neu/zeidefr_fr.html) (08/12/2009). Nous étant engagés sur un principe d'anonymat, nous ne citons pas nos interlocuteurs, mais mentionnons à chaque fois à quel titre ils se sont exprimés.

## Le désenchantement européen de la France

A l'origine de l'engagement européen de la France se trouve le constat – non dépourvu de frustration – d'avoir considérablement perdu en influence sur la scène internationale. Pour amer qu'il soit, un tel constat s'accompagne de l'espoir de renouer avec la grandeur d'antan grâce à un projet européen perçu comme levier pour réaliser les ambitions nationales. Il s'agit en effet d'un argument central du récit européen de la France, systématiquement mobilisé par les partisans de l'intégration, notamment lors des grands référendums. Comme le dit aujourd'hui un représentant du Parti socialiste, la politique française vis-à-vis de la construction européenne a longtemps été guidée par l'« espoir que l'Europe – sous-entendu à la place de la France – rejouerait un rôle de grande puissance dans le monde et pèserait sur les affaires du monde, de manière à utiliser pour cela aussi bien son économie, sa technologie, ses finances que sa diplomatie, son armée et sa culture »<sup>2</sup>. Si une telle formulation force le trait, elle rend assez bien compte d'une croyance profondément ancrée dans la culture politique française, qui a guidé à partir des années 1960 la politique européenne des gouvernements successifs, quelle que soit leur position sur l'échiquier politique.

Plus de cinquante ans après la signature des traités de Rome, ce récit a bien sûr évolué. Les responsables politiques et administratifs ont conscience des obstacles que rencontre un tel projet et de l'irritation qu'il peut susciter dans les pays partenaires. Par conséquent, ils ont revu leurs ambitions à la baisse et font preuve de pragmatisme dans la façon de concevoir et de présenter les dossiers européens. Pourtant, malgré une inflexion du discours, le mythe des années fondatrices est loin d'avoir disparu de la pensée européenne de Paris. En témoignent les déclarations de plusieurs ministres des Affaires étrangères dans les années 2000, notamment du socialiste Hubert Védrine évoquant à plusieurs reprises la 'capacité d'entraînement' de la diplomatie française auprès des partenaires européens, ou du centriste Philippe Douste-Blazy affirmant que « la voix de la France ne s'est pas tue en Europe »<sup>3</sup>. C'est aussi dans ce sens qu'il faut lire la volonté de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes dans le gouvernement Fillon II, de faire de l'Union « un 'multiplicateur d'influences' pour notre pays »<sup>4</sup>. Dans la mesure où c'est par le canal européen que Paris est

2 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

3 Douste-Blazy, Philippe : « Non, la voix de la France ne s'est pas tue en Europe », ds. : *Le Figaro*, 30 mai 2006, voir aussi <http://www.rpfrance.eu/spip.php?article489> (08/12/2009).

4 Sénat, Réunion de la commission des affaires européennes, 23 septembre 2009, audition de M. Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, voir <http://www.senat.fr/europe/r23092009.html> (08/12/2009).

censé réaliser au mieux les projets qui lui tiennent à cœur, il lui incombe d'identifier les chantiers européens de l'avenir et de convaincre les autres Etats membres de les mettre en œuvre de concert. Comme le note le politologue Frédéric Charillon : « S'il ne lui est plus possible d'imposer, la France ne désespère pas de rallier. »<sup>5</sup> Il convient d'ajouter : et d'assurer un certain leadership au sein de l'Union.

Comme pour tout mythe, la confrontation du récit à la réalité ne va pas sans heurts. Une telle croyance rencontre une première résistance à l'intérieur même du pays. Concevoir l'Union comme un moyen d'accroître l'influence nationale implique d'aller toujours plus loin dans l'intégration pour créer les conditions d'une 'Europe puissance' – une expression clé du discours politique français sur l'Europe. Or, il s'avère pour cela indispensable de renoncer à des parts de souveraineté de plus en plus importantes, ce qui ne peut être accepté que si les gains (en termes d'influence européenne) paraissent plus élevés que les sacrifices (en termes d'influence nationale). Cette tension permanente entre la volonté de faire de l'UE un acteur politique crédible, voire puissant, et la tentation de garder le contrôle du destin national se traduit par des contradictions récurrentes entre le discours et l'action politiques. L'exemple le plus flagrant est sans doute celui de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), l'un des domaines qui met le plus en jeu la souveraineté étatique : il est vrai que Paris s'est présenté dès l'origine comme le partisan acharné de la PESD, appelant inlassablement ses partenaires à développer une politique ambitieuse en la matière ; cela ne l'a pourtant pas empêché de se montrer réticent face à la mise en place d'un processus de décision supranational qui apparaît certes indispensable à une telle politique, mais lui lierait les mains.<sup>6</sup> Ce schéma, si révélateur du paradoxe français en matière d'intégration européenne, s'applique du reste à d'autres champs politiques. Sans doute est-ce le cas des questions économiques, la revendication récurrente d'un 'gouvernement économique' ne devant pas faire oublier le refus – moins mis en exergue, il est vrai – de voir Bruxelles s'immiscer dans les choix économiques et budgétaires de Paris.

Quant à l'autre résistance à laquelle se heurte le récit européen de la France, elle émane de l'extérieur du pays. Tout leadership au sein de l'Union implique de convaincre les autres Etats membres, du moins une grande partie d'entre eux. Or plus l'Europe s'élargit, plus il s'avère difficile pour un pays de fédérer autour d'un projet, même en nouant des alliances. Autrement dit, plus l'Europe s'élargit, plus la réalité semble s'éloigner de l'espoir traditionnel

5 Charillon, Frédéric : La France dans l'Union européenne : une stratégie à redéfinir, ds. : *Questions internationales* 7 (mai-juin 2004), p. 84-92, ici p. 84.

6 Voir Schwarzer, Daniela : *France-Allemagne : si loin, si proche ?*, Fondation Robert Schuman, 11/12/2008, [http://www.swp-berlin.org/common/get\\_document.php?asset\\_id=5654](http://www.swp-berlin.org/common/get_document.php?asset_id=5654) (08/12/2009).

de la France de façonner le projet européen à sa manière. C'est surtout vrai depuis le grand élargissement de 2004, avec l'adhésion de pays ayant appartenu au bloc de l'Est, et qui ne font pas toujours face aux mêmes défis que leurs voisins occidentaux, ou en tout cas les appréhendent de manière différente. À titre d'exemple, on ne saurait s'étonner que le discours sur l'Europe sociale qu'affectionnent tant les responsables français, et sur lequel nous revenons plus bas, n'ait rencontré qu'un écho limité dans des pays tout juste sortis du système de l'économie planifiée, et avant tout soucieux de moderniser leur appareil de production.

Confrontés à cette double réalité, les espoirs français se sont mués en déception, voire en crispations. On l'a clairement vu au début des années 1990, alors que le continent se réorganisait après la fin de l'ordre bipolaire et qu'était signé le traité sur l'Union européenne, dit traité de Maastricht. Dans ce contexte, comme le note l'essayiste Alain Duhamel, « la France redoute de n'être plus elle-même »<sup>7</sup>. Une partie des Français ont en effet le sentiment de ne plus maîtriser le cours de l'intégration et craignent une Europe qui viendrait transformer leur pays, dans un mouvement inverse à celui que suppose le récit d'une France marquant l'Europe de son empreinte. La justesse du 'oui' au référendum sur le traité de Maastricht de 1992 dissimule un vrai malaise quant à l'avenir national et européen. À l'Assemblée nationale, les discussions ayant précédé la ratification du traité sont révélatrices des appréhensions liées au transfert de souveraineté au niveau européen. À gauche comme à droite, les députés en appellent au « génie français », à l'« exceptionnalité française » ou encore à « l'aspiration universelle » de la France.<sup>8</sup> Ce que traduit une telle exaltation du discours national, c'est avant tout la crainte de voir la nation dépossédée et son identité diluée dans un ensemble supranational perçu comme étranger.

Au cours des années suivantes, l'écart entre le rêve européen et le projet réel d'intégration a continué à se creuser, avec pour conséquence un sentiment de déception, voire d'incompréhension vis-à-vis de l'Union. En 2005, les controverses sur le traité constitutionnel ont montré que nombre de Français, y compris parmi les dirigeants politiques et administratifs, continuent à percevoir l'UE comme un monstre froid dans lequel ils peinent à se reconnaître, une sorte de golem échappant à ses créateurs.<sup>9</sup> C'est dans ce sens qu'un responsable de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) déclare :

7 Duhamel, Alain : La République, l'identité et la souveraineté de la France, ds. : *Le Débat* 134 (mars-avril 2005), p. 42-51, ici p. 44.

8 Müller-Härlin, Maximilian : *Nation und Europa in Parlamentsdebatten zur Europäischen Integration. Identifikationsmuster in Deutschland, Frankreich und Großbritannien nach 1950*, Baden-Baden : Nomos, 2008, p. 45 svv.

9 Fougier, Eddy : Le 'non' français à la Constitution européenne. Référendum du 29 mai 2005 : Radiographie d'un rejet, ds. : *Futuribles* 318 (avril 2006), p. 31-45.

dans ce monde qui a évolué, qui a même explosé en dix ans, [...] l'Europe n'a pas été à la hauteur des attentes des Français et, d'une manière générale, peut-être des Européens. [...] Sarkozy avait probablement raison de dire que les Français particulièrement, peut-être d'autres pays aussi, cherchaient une Europe protectrice [...] et ils n'ont trouvé en face d'eux qu'une institution dont ils ne comprenaient pas les décisions, qui au contraire les exposait parfois encore davantage.<sup>10</sup>

Ce à quoi un élu socialiste renchérit :

Mais il n'y a plus d'élan politique, plus d'âme, plus d'esprit. Il est vrai que l'ensemble peut encore fonctionner sous cette forme encore un moment. Mais jusqu'à quand ? Doit-on s'en contenter ?<sup>11</sup>

L'image qui se profile est celle d'une Union menaçante, qui encourage notamment les délocalisations, dont la politique des taux de change nuit à la compétitivité des entreprises et qui prive les pêcheurs de travail en imposant des quotas injustifiés.

En réaction au désenchantement européen s'est développé au cours des années 1990 un discours axé sur l'Europe protection', pour citer le principal mot d'ordre de la présidence française du Conseil en 2008. Celui-ci se traduit en règle générale par de fortes attentes vis-à-vis de l'Europe sociale', perçue en opposition au modèle économique ultralibéral auquel est souvent associé Bruxelles.<sup>12</sup> Si un tel discours dépasse largement les clivages politiques, il trouve son origine à gauche, où il a été introduit à la suite de la ratification du traité de Maastricht. Affirmant que l'UE avait les moyens et se devait de lutter contre les effets néfastes de la mondialisation, le candidat socialiste Lionel Jospin a ainsi fait campagne, lors de l'élection législative de 1997, contre l'Europe des banquiers'. Une fois Premier ministre, il a également cherché à inscrire des thèmes sociaux à l'agenda européen ; dans ce contexte, il est notamment parvenu à ancrer un chapitre sur l'emploi dans le traité d'Amsterdam et a obtenu l'organisation d'un sommet européen sur l'emploi en 1997.<sup>13</sup> Peu après la gauche, la droite s'est elle aussi emparée d'un sujet auquel l'opinion publique française se montre très sensible : désormais, l'UMP n'hésite pas à dénoncer les dérives mondialistes de l'Union et se prononce pour une politique européenne qui inverserait cette tendance. Comme

10 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

11 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

12 Voir Oppeln, Sabine von : Das Europäische Sozialmodell : Bilanz und Perspektiven, ds. : Koopmann, Martin/Martens, Stephan (dir.) : *Das kommende Europa. Deutsche und französische Betrachtungen zur Zukunft der Europäischen Union*, Baden-Baden : Nomos, 2008, p. 85–104.

13 Schild, Joachim : Europapolitik in einer verunsicherten Gesellschaft, ds. : *idem*/Uterwedde, Henrik (dir.) : *Die verunsicherte Französische Republik. Wandel der Strukturen, der Politik – und der Leitbilder ?*, Baden-Baden : Nomos, 2009, p. 193–218, ici p. 201 svv.

l'écrit Pierre Lellouche : « nous avons désormais la 'boîte à outils' qui, dans les décennies à venir, permettra à l'Europe de relever les défis de la mondialisation »<sup>14</sup>. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut situer, lors de la campagne présidentielle de 2007, l'appel du candidat Sarkozy au protectionnisme économique, à la réhabilitation de la préférence communautaire et à la création de champions européens – ce qui a été interprété, en Allemagne notamment, comme un prolongement de la politique nationale au niveau européen. Aujourd'hui, quelles que soient les nuances liées aux différences de sensibilité politique, il y a en France un consensus pour dire que l'Union européenne ne protège pas suffisamment ses citoyens.

En parallèle, les responsables français continuent à nourrir l'espoir de développer une Europe influente, capable de parler d'égal à égal avec les grandes puissances de ce monde. Sur ce point, le discours que le président Sarkozy a adressé aux ambassadeurs en septembre 2009 se lit comme un programme :

[...] l'Union européenne veut-elle être une puissance ? Est-ce que cela l'intéresse ? L'Union européenne veut-elle être l'un des principaux acteurs du XXIème siècle ? Est-ce qu'elle veut faire le XXIème siècle ou est-ce qu'elle veut le subir ?<sup>15</sup>

A ces questions toutes rhétoriques, l'intervention en Géorgie en été 2008, durant la présidence française du Conseil, ou les initiatives pour réguler les marchés financiers, telles qu'elles ont été discutées au sommet de Pittsburgh en septembre 2009, se veulent des réponses concrètes. Une telle détermination, on l'a vu, constitue une constante du récit européen de la France. Ce qui peut étonner, ce n'est donc pas le propos en tant que tel, mais le fait que celui-ci apparaisse aujourd'hui aussi offensif, alors que d'autres pans du discours reflètent au contraire les « attermoissements d'une puissance sur la défensive »<sup>16</sup>. Les métamorphoses du contexte international au cours des dernières décennies ne semblent pas avoir entamé cette détermination, mais bien au contraire l'avoir renforcée.

14 Lellouche, Pierre : Le couple franco-allemand, uni au service de l'Europe, ds. : *Le Monde*, 6 octobre 2009.

15 Discours de M. le Président de la République. XVIIème conférence des ambassadeurs. Palais de l'Elysée – Mercredi 26 août 2009, <http://www.ambafrance-cn.org/Nicolas-Sarkozy-se-prononce-en-faveur-de-la-transformation-du-G8-en-G14.html?artpage=3-8> (08/12/2009).

16 Charillon : La France dans l'Union européenne, p. 89.

## L'Allemagne et la victoire du réel

Dans les années 1990, le réel de la géopolitique européenne se présente à la France et à l'Allemagne sous des angles bien différents. Alors que les transferts de compétence au niveau européen attisent la crise identitaire française, la République fédérale d'Allemagne (RFA) retrouve sa pleine souveraineté, perdue à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. L'une se sent en partie dépossédée, tandis que l'autre accède à nouveau à la normalité de l'Etat-nation. Cette différence de situation entre les deux pays se reflète dans le discours politique de part et d'autre du Rhin. Du côté des partis allemands, la normalisation du pays sur la scène européenne est loin de se traduire par un discours national offensif, mais s'accompagne au contraire d'une attitude sereine. Comme le met en évidence Maximilian Müller-Härlin dans son analyse comparative des débats qui ont précédé la ratification du traité de Maastricht, la discussion menée au Bundestag semble détendue par rapport à celle qui occupe l'Assemblée nationale au même moment.<sup>17</sup> Les représentants du peuple allemand ne semblent pas s'inquiéter outre mesure de l'érosion de la souveraineté nationale, paraissant accepter les transferts au niveau supranational dès lors que l'identité du pays est préservée. De plus, la rhétorique des députés est beaucoup moins émotionnelle et passionnée qu'en France. Si la nation est présente dans le débat, il y est peu question d'«appartenance», de «conscience nationale» ou encore de «patriotisme». Dans la plupart des cas, la nation est évoquée en des termes neutres («République fédérale», «Allemagne», «notre pays») et la fierté nationale est pratiquement absente des discussions, ce qui traduit en même temps une certaine décontraction – teintée de confiance en soi – vis-à-vis du processus d'intégration européenne.

Il est vrai que vingt ans après la chute du Mur, ce discours n'est plus tout à fait le même. Entre-temps, les tabous liés à l'identité nationale se sont fortement atténués et, à gauche comme à droite, il n'y a désormais plus rien de choquant à se dire patriote. Si le ton reste serein, il se veut également plus affirmé. L'accès du pays à la pleine souveraineté rend à nouveau possible, voire logique, de considérer l'Etat-nation comme le cadre naturel de la vie démocratique et de l'action politique. Dans ces conditions, il va également de soi que la composante nationale soit plus présente qu'auparavant dans le récit européen de l'Allemagne. Non seulement la fierté nationale n'est plus associée à une position xénophobe ou impérialiste, mais Berlin s'affirme désormais sur le plan international de façon à la fois plus marquée et plus évidente. Gerhard Schröder, le premier chancelier de RFA à n'avoir pas connu la Seconde Guerre mondiale, a sur ce point brisé un tabou, n'hésitant pas à évoquer publiquement les intérêts nationaux de l'Allemagne, voire à reconnaître

17 Müller-Härlin : *Nation und Europa*, p. 347.

qu'ils pouvaient être en opposition aux décisions prises par Bruxelles. Sans nullement remettre en question le processus d'intégration européenne, ni le rôle de l'Allemagne dans ce contexte, il a revendiqué une normalisation de son pays – par rapport à ses partenaires européens – dans la façon d'appréhender et de thématiser la politique étrangère :

Dieser Bundesregierung ist gelegentlich vorgeworfen worden, sie würde viel zu viel Wert auf „deutsche Interessen“ legen. Ich kann das nicht als Vorwurf verstehen. Außenpolitik ist auch Interessenpolitik: Jede Außenpolitik, die behauptet, keine Interessen zu verfolgen, wäre reine Heuchelei. Wie alle unsere Nachbarn, haben auch die Deutschen vernünftig verstandene nationale Interessen.<sup>18</sup>

Dans les cercles administratifs et politiques allemands, il semble désormais y avoir consensus pour que le gouvernement fédéral parle d'intérêts nationaux et cherche à agir en leur nom.

Si un nouveau ton a été introduit dans la diplomatie allemande, il ne correspond pas à une métamorphose de l'action politique. Par un effet de rattrapage psychosociologique, c'est au contraire le discours qui s'est adapté à une pratique datant de plusieurs décennies qui, elle, continue à s'inscrire en grande partie dans la continuité. En réalité, l'Allemagne a toujours cherché à défendre ses propres intérêts sur la scène internationale, et plus particulièrement dans le cadre européen. Pour citer un exemple connu, elle a soutenu la mise en place du marché commun précisément parce qu'il profite à son industrie, traditionnellement tournée vers l'exportation, au même titre que la Politique agricole commune (PAC) profite à l'agriculture française. Toutefois, par crainte de brusquer ses partenaires, mais aussi d'effrayer sa propre opinion publique, Bonn avait pris l'habitude de faire profil bas et de mener les négociations à huis clos, de faire aussi peu de remous que possible. Aujourd'hui, l'exécutif n'hésite plus au contraire à hausser le ton, ni d'ailleurs à faire usage des médias pour relayer ses positions dans l'arène publique. On l'a vu par exemple en été 2007, durant le conflit franco-allemand sur le projet d'Union méditerranéenne élaboré par la France : la chancelière fédérale s'est présentée comme une opposante farouche et déterminée, qui est allée jusqu'à brandir publiquement la menace de créer à l'Est une Union orientale d'où la France serait exclue, surprenant les initiateurs du projet par sa ténacité ; son offensive a du reste payé, puisqu'elle a obtenu une transformation en profondeur du projet initial. De même, bien consciente des risques que représentait le paquet 'énergie-climat' de la Commission européenne pour l'industrie automobile allemande, Angela Merkel a bataillé pour que les réductions d'émission de CO<sub>2</sub> pour les grosses cylindrées soient rééchelonnées dans le temps – et a, là encore, fini par s'imposer. Elle a mené son combat à

18 Schröder, Gerhard : Rede von Bundeskanzler Gerhard Schröder : Außenpolitische Verantwortung Deutschlands in der Welt am 2. September 1999 vor der DGAP in Berlin, ds. : *Internationale Politik* 54/10 (1999), p. 67–72, ici p. 70.

ciel ouvert et a, ce faisant, pris appui sur l'opinion publique allemande, sachant cette dernière sensible à la question. Pour elle, l'avantage était double : d'une part, le soutien de la population ne pouvait qu'accroître la pression sur Bruxelles et ainsi renforcer sa propre position ; d'autre part, elle a ainsi pu se présenter sur la scène intérieure comme une politicienne au service de l'économie nationale, ce qui ne saurait nuire à sa popularité.

A observer un tel positionnement, on est tenté de penser que l'Allemagne a fini par se rapprocher de l'attitude française vis-à-vis de l'intégration européenne. Elle a en effet mis fin à une fiction centrale de son récit européen, selon laquelle les intérêts européens passaient *toujours* avant les intérêts nationaux – une fiction qui, par définition, était plus rhétorique que réelle, mais néanmoins tenace. Désormais, on tend à admettre que les deux types d'intérêt sont de nature différente, qu'ils vont certes de pair dans la plupart des cas, mais peuvent aussi différer sur certaines questions. Sur ce point, l'arrêt pris par la Cour constitutionnelle fédérale le 30 juin 2009 a une valeur symbolique, dans la mesure où il affirme que toute légitimité politique émane de l'État-nation et peut être en conflit avec le processus d'intégration, auquel cas celui-ci pourrait, voire devrait être freiné. Le fait que le terme de souveraineté soit évoqué dans l'arrêt à 33 reprises n'est pas uniquement anecdotique, mais renvoie à une interprétation éminemment politique de l'intégration européenne. Récusant le caractère démocratique de l'UE, les juges de Karlsruhe établissent en effet une liste de domaines qui, selon eux, ne doivent pas échapper à la souveraineté étatique, notamment la citoyenneté, le droit pénal et la politique éducative, et cherchent à « fixer juridiquement les limites d'un processus politique », celui du projet européen.<sup>19</sup> Ce faisant, ils vont à contre-courant d'un mouvement pro-intégrationniste profondément ancré dans la culture politique allemande et marquent une césure dans le discours politique et administratif traditionnel.

Cet arrêt a certes été critiqué par de nombreuses personnalités politiques de bords différents et n'est donc pas représentatif de la position des responsables allemands dans leur ensemble. En même temps, on ne saurait nier qu'il traduit un certain *Zeitgeist*, incarnant le discours – jusqu'alors inhabituel à l'est du Rhin – d'instances étatiques jalouses de leurs prérogatives nationales. L'importance accordée en Allemagne au principe de subsidiarité, dont on parle au contraire peu en France, ne témoigne pas uniquement d'une culture politique dans laquelle le principe fédéral joue un rôle central. Elle rappelle également qu'une grande partie des décideurs allemands souhaitent que les compétences entre les niveaux national et européen soient clairement réparties et que les parlements nationaux soient mieux intégrés dans le processus

19 Barrière, Anne-Lise/Roussel, Benoît : Le traité de Lisbonne, étape ultime de l'intégration européenne ? Le jugement du 30 juin 2009 de la Cour constitutionnelle allemande, *Note du Cerfa* 66 (septembre 2009), <http://www.ifri.org/downloads/ndc66barriereroussel.pdf> (08/12/2009), p. 10.

de décision politique, y compris concernant les affaires européennes. Comme le dit un responsable des Verts allemands :

[...] man sollte nicht zu sehr das europäische Parlament auf Kosten der nationalen Parlamente stärken. Aber man sollte die nationalen Parlamente in ihrer Mitsprache stärken.<sup>20</sup>

Ce à quoi un élu social-démocrate ajoute :

Bei der EU soll nur entschieden werden, was auf der nationalen Ebene nicht entscheidbar ist. Die EU soll sich nur mit den Dingen beschäftigen, die zwischenstaatlich geregelt werden sollen, z. B. Schutzklauseln in verschiedenen Bereichen.<sup>21</sup>

Cette implication renforcée du Bundestag dans les décisions européennes est aussi l'un des éléments sur lesquels ont insisté les juges de Karlsruhe.

Comme le note Peter Sloterdijk sans se départir de son sens habituel de la provocation, la République fédérale a fini par abandonner son rôle d'« Idiot der europäischen Familie » pour devenir un égoïste politique comme tous les autres Etats membres de l'Union.<sup>22</sup> Grâce à ce que le philosophe qualifie de « metanoetische[...] Anstrengungen », et qui renvoie à la volonté de l'Allemagne de s'ancrer dans la communauté occidentale, ainsi qu'à sa modestie affichée sur la scène internationale durant près de cinquante ans, elle a su regagner la confiance de ses voisins. Dans ces conditions, parler d'« intérêts allemands » n'a plus rien d'effrayant, ni *a fortiori* de déplacé. Non seulement Berlin peut affirmer ses intérêts sans choquer ses partenaires européens, mais peut-être le doit-il même pour achever son processus de normalisation. En même temps, cette longue expérience de la retenue a donné à ses dirigeants le goût du multilatéralisme et de la concertation : ils ne cherchent « pas forcément à asseoir [la] position [de leur pays] dans le monde »<sup>23</sup>, mais surtout à tirer des avantages économiques du contexte international, à commencer par l'intégration européenne. Par conséquent, et contrairement à bon nombre de leurs homologues français, ils n'ont toujours pas adopté un discours de puissance, ni en termes nationaux ni en termes européens. Ceci explique notamment le moindre enthousiasme de Berlin – du moins par rapport à Paris – vis-à-vis de la PESD. En outre, appartenant aux gagnants de l'après-guerre froide, la République fédérale ne cherche pas à retrouver un quelconque âge

20 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

21 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

22 Sloterdijk, Peter : *Theorie der Nachkriegszeiten. Bemerkungen zu den deutsch-französischen Beziehungen seit 1945*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 2008, p. 61.

23 Schubert, Torsten/Veit, Winfried : Les partis français et allemands et l'avenir de l'intégration européenne, ds. : Demesmay, Claire/Glaab, Manuela (dir.) : *L'Avenir des partis politiques en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion, 2009, p. 281–296, ici p. 287.

d'or. Si l'on peut observer des crispations par rapport à la politique européenne, elles sont moins dues à de l'amertume qu'à une confiance en soi nouvelle. Il s'agit là d'une différence non négligeable entre la France et l'Allemagne, qui subsiste malgré leur rapprochement en matière d'action européenne.

## Dans le kaléidoscope franco-allemand

Comment interagissent ces deux types de discours vingt ans après la chute du Mur ? Le fait que l'Allemagne se considère à nouveau comme un Etat-nation et se comporte sur la scène européenne d'une manière assez proche de son partenaire d'outre-Rhin modifie-t-il la relation franco-allemande ?

Quels que soient les chamboulements de la réalité géopolitique depuis la fin de l'ordre bipolaire, une chose n'a pas changé dans le récit européen des deux pays : Paris et Berlin ne cessent d'affirmer qu'une étroite coopération est indispensable pour poursuivre le processus d'intégration. D'un côté comme de l'autre, on invoque en effet le rôle moteur de la France et de l'Allemagne, même s'il est désormais convenu de relativiser son effet dans l'Union élargie ; du moins de souligner la nécessité d'ouvrir les discussions franco-allemandes à d'autres Etats membres comme la Pologne ou la Grande-Bretagne. Sur ce point, la position de cet élu socialiste français fait consensus :

Ce qui est certain, c'est que si les Français et les Allemands sont d'accord, ce n'est pas quelque chose qui automatiquement entraîne le moteur ; en revanche s'ils ne sont pas d'accord, c'est quelque chose qui le bloque immédiatement.<sup>24</sup>

Ou, comme le dit avec un peu plus de réserve un député libéral, membre du Bundestag : « Sind sie Motor? Ich weiß es nicht. Das [dt.-frz. Motor, C. D.] reicht nie. Das ist immer etwas, das nur funktioniert, wenn die anderen es auch mittragen. »<sup>25</sup> En tout cas, bien que les chefs d'Etat et de gouvernement soient parfois tentés d'aller voir ailleurs<sup>26</sup> en début de mandat, une grande partie des décideurs français et allemands estiment qu'il n'existe pas (encore) de modèle alternatif à cette coopération. Ce discours a à la fois un caractère statique, dans la mesure où il est inchangé depuis plusieurs décennies, et normatif, voire incantatoire ; il est en tout cas censé convaincre le partenaire de

24 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

25 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

26 Au lendemain de son élection, en 1998, le chancelier Schröder s'est tourné du côté de la Grande-Bretagne. Nicolas Sarkozy a fait de même en 2007, lorsqu'il a accédé à l'Elysée. Après une période plus ou moins longue, tous deux ont adopté un réflexe franco-allemand.

l'intérêt que l'on porte soi-même à cette relation, et inscrire cette dernière dans une continuité rassurante. Inversement, on peut voir dans ce discours le reflet de la réalité institutionnelle de cette coopération, constituée d'un réseau de consultation aussi dense qu'intense.

Derrière l'incantation, incarnée par les traditionnelles embrassades franco-allemandes, la rencontre entre les deux récits est aussi à l'origine de tensions. Celles-ci s'expliquent notamment par le fait que les deux Etats ont dû réajuster leur relation bilatérale au cours des vingt dernières années, l'adaptant aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Sans doute Paris ne voit-il pas d'un mauvais œil le fait que Berlin revendique une attitude normalisée dans le contexte européen. Parlant désormais une même langue, Français et Allemands comprennent davantage les mécanismes qui sous-tendent les positions de leur partenaire. Il leur arrive d'ailleurs d'en jouer et de former face à la Commission européenne une sorte de coalition franco-allemande des intérêts nationaux – ce fut le cas en 2005, lorsque les deux pays, ne parvenant à respecter le Pacte de stabilité et de croissance, se sont entendus pour en imposer l'assouplissement à Bruxelles. En même temps, le changement de ton de la diplomatie allemande est loin d'avoir mis fin à la situation de concurrence entre eux, bien au contraire. Les responsables français sont bien conscients que l'Allemagne s'est transformée et que le rapport de départ entre les deux pays en a souffert. Sur ce point, la remarque d'un diplomate français familier de l'Allemagne est riche d'enseignement :

D'une part, l'Allemagne a évolué ces dernières années et l'axiomatique de la réconciliation ne joue plus, l'Allemagne considère qu'elle doit défendre ses intérêts en Europe. D'autre part, la France a essuyé un échec en 2005 et l'Allemagne s'est retrouvée seule à préserver l'équilibre européen. [...] Enfin, l'Allemagne a restauré sa compétitivité, a assaini ses finances publiques et elle l'a fait aussi au titre du respect de ses partenaires européens.<sup>27</sup>

Il en résulte un déséquilibre entre les deux Etats. Paris l'exprime par un certain complexe d'infériorité vis-à-vis de Berlin, mais aussi par la volonté d'*ancrer* à nouveau l'Allemagne dans le projet européen – une ambition qui n'est d'ailleurs pas sans évoquer, dans des conditions pourtant incomparables, les débuts de la construction européenne, où il s'agissait précisément d'ancrer la République fédérale dans la communauté occidentale...

En termes de récit, ce déséquilibre et la volonté qui en découle de trouver un nouveau *modus vivendi* pour la relation bilatérale se traduisent de la manière suivante : il n'est pas rare que Français et Allemands se reprochent mutuellement de faire cavalier seul sur la scène européenne, de défendre leurs intérêts au détriment de ceux du pays partenaire, ainsi que du projet européen. Si cette méfiance a toujours existé dans la relation franco-allemande, elle est aujourd'hui plus visible dans la mesure où elle est réciproque et où elle

27 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

se trouve exposée de façon publique. Une telle méfiance est renforcée par le sentiment (non pas systématique, mais néanmoins récurrent) de ne pas savoir ce que pense réellement l'autre, de ne pas toujours être mis au courant de ses projets. Ainsi, il arrive régulièrement que l'un d'eux soupçonne son partenaire de tenir un double langage et de poursuivre un agenda caché derrière un discours de bonne volonté européenne – et ce, tout en affichant une entente dénuée d'arrière-pensées. Parmi de nombreux exemples, citons celui de la politique industrielle. Occupant traditionnellement une place privilégiée dans le récit européen de la France, ce projet suscite tout aussi traditionnellement la méfiance des décideurs allemands.<sup>28</sup> Non seulement ces derniers font preuve d'incompréhension vis-à-vis d'une attitude qualifiée de colbertiste, mais ils ont aussi tendance à soupçonner Paris de vouloir soutenir par ce biais l'industrie française. Il faut dire qu'à travers son action politique, qu'il s'agisse des affaires Aventis/Sanofi ou Alstom/Siemens, l'exécutif français semble donner la priorité à la mise en place de champions nationaux. Autant dire qu'en 2009, lorsque l'Élysée a soutenu l'entrée de l'avionneur Dassault dans le capital de l'entreprise de défense Thales – toutes deux françaises – aux dépens d'EADS, entreprise franco-allemande par excellence,<sup>29</sup> il n'a guère contribué à atténuer de tels soupçons.

C'est certainement le conflit autour de l'Union méditerranéenne (UM), devenue Union pour la Méditerranée, qui reflète le mieux les tensions liées à une telle attitude/suspicion. Si le projet, présenté par la France en 2007, au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, a heurté (notamment) l'Allemagne, c'est pour plusieurs raisons. D'une part, Paris n'a pas respecté la règle en vigueur dans l'Union européenne, selon laquelle les projets européens sont d'abord discutés entre les chancelleries pour ne pas aller à l'encontre des intérêts des pays partenaires, mais au contraire trouver un accord qui puisse satisfaire l'ensemble des États membres. Le projet a été annoncé publiquement sans qu'il n'y ait eu de concertation préalable, ce qui a été perçu comme une mise à l'écart aussi illégitime que contreproductive de l'Allemagne et a ravivé la crainte de voir les égoïsmes nationaux l'emporter sur les intérêts européens. D'autre part, le projet initial consistait en une politique européenne n'associant pas l'ensemble des Européens, mais seulement une partie d'entre eux. Pour Berlin, cela revenait à exclure des pays intéressés par le projet et pouvant contribuer à l'enrichir.

28 Uterwedde, Henrik : Une politique industrielle franco-allemande ?, ds. : *Regards sur l'économie allemande* 69 (décembre 2004), p. 7–10, voir aussi <http://rea.revues.org/index3273.html> (08/12/2009).

29 Gallois, Dominique : L'image ambiguë du groupe franco-allemand EADS, ds. : *Le Monde*, 15 octobre 2009 ; Dassault-Thales, un recul pour l'Europe de la Défense, ds. : *Le Télégramme*, 27 mai 2009, voir aussi <http://www.letelegramme.com/ig/generales/economie/analyses/analyse-dassault-thales-un-recul-pour-l-europe-de-la-defense-27-05-2009-396841.php> (08/12/2009).

De plus, cela était contraire au projet européen de dépasser les sphères d'influence nationale, de traiter ensemble des sujets d'intérêt commun plutôt que d'attiser la concurrence entre pays membres. Alors que l'intégration européenne vise à faire converger les synergies européennes, l'UM comportait, comme l'a dit Frank-Walter Steinmeier, le ministre des Affaires étrangères de la grande coalition, « die Gefahr einer Spaltung der EU in außenpolitisch zentralen Fragen »<sup>30</sup> ; voire, selon les termes de la chancellerie fédérale, de 'dégager [en son sein] des forces explosives' (« Spannungskräfte innerhalb Europas wachrufen »)<sup>31</sup>. A cela s'est ajouté un autre reproche : celui de mobiliser des fonds européens pour une entreprise sur laquelle l'Union européenne n'aurait pas même un droit de regard.<sup>32</sup> Ces différents arguments visaient tous le cavalier seul qu'incarnait alors la France.

Cette attitude/suspicion, on l'a dit, est à double sens. Les dirigeants français se méfient notamment de la politique économique menée par leurs voisins allemands, qu'ils accusent d'être non coopérative, autrement dit d'aller à l'encontre des intérêts européens. Ce fut le cas en 2009, lorsqu'une clause limitant les déficits publics (*Schuldenbremse*) a été introduite dans la Loi fondamentale. Pour les responsables allemands, cette modification constitutionnelle était censée symboliser une politique budgétaire vertueuse, conforme à l'esprit comme à la lettre du Pacte de stabilité et de croissance. Leurs partenaires français, au contraire, leur ont reproché d'avoir pris une telle décision sans concertation ni dans le cadre franco-allemand ni dans celui de la zone euro. Ils ont été froissés par la procédure en tant que telle, en particulier par le fait que l'Allemagne pense en termes nationaux plutôt qu'européens, mais se sont aussi inquiétés de l'impact que pourrait avoir cette mesure sur la monnaie européenne et les politiques budgétaires au sein de la zone euro. C'est en automne 2008, au moment où la crise financière a touché les pays européens, que les tensions ont atteint leur paroxysme. Tandis que l'exécutif français, alors à la tête du Conseil de l'UE, en appelait à une réponse européenne concertée, la République fédérale a joué la carte nationale. Non seulement le gouvernement fédéral s'est montré dans un premier temps hésitant quant à l'adoption de paquets conjoncturels, ce qui a suscité la raillerie du président français (« La France agit, l'Allemagne réfléchit »). Mais il a également voulu

30 Interview Außenminister Steinmeier mit spanischer Nachrichtenagentur EFE im Vorfeld der deutsch-spanischen Regierungskonsultationen am 31.01.2008, 30 janvier 2008, <http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Infoservice/Presse/Interviews/2008/080131-SteinmeierEFE.html> (01/02/2010).

31 Merkel, Angela : Rede von Bundeskanzlerin Angela Merkel vor dem Konvent für Deutschland, Mi, 05.12.2007, in Berlin, [http://www.bundeskanzlerin.de/nn\\_915660/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland.html](http://www.bundeskanzlerin.de/nn_915660/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland.html) (01/02/2010).

32 Demesmay, Claire : L'Allemagne face à l'Europe de Nicolas Sarkozy, ds. : *Politique étrangère* 2 (été 2008), p. 373–384.

éviter une mutualisation des risques au niveau européen, s'opposant notamment à la création d'un fonds européen de soutien du système bancaire, qu'il jugeait inadapté à la grande diversité des réglementations bancaires, des droits des faillites et des besoins des banques dans l'Union.<sup>33</sup>

En France, cette position a été interprétée comme une volonté de l'Allemagne de fuir ses responsabilités européennes en se réfugiant dans un confortable égoïsme national. Une telle lecture renvoie à une interrogation plus générale sur les motivations européennes de Berlin, à un doute sur sa volonté de poursuivre l'intégration sur le même mode et avec le même engagement qu'au cours des dernières décennies. Le jugement amer de ce haut fonctionnaire français rend bien compte d'une telle crainte, à laquelle s'ajoute un sentiment de délaissement :

L'Allemagne n'a pas envie de faire une politique étrangère européenne. Elle n'en a plus envie. Elle a redécouvert les charmes de la souveraineté. [...] Elle n'a plus besoin de l'Europe, elle n'a plus envie de l'Europe pour s'exprimer dans une politique étrangère.<sup>34</sup>

Cette confrontation entre deux récits européens n'a pas seulement lieu dans le temps court, dans la façon de se définir en tant que nation dans l'ordre géopolitique issu de la chute du Mur ; mais aussi très clairement dans le temps long, renvoyant à des schémas profondément ancrés dans la conscience collective de chacun des deux pays. Le conflit des paradigmes que l'on observe aujourd'hui s'inscrit en effet dans la continuité des relations franco-allemandes depuis des décennies. Il est évident que les deux pays ont des traditions politiques et économiques très différentes, liées à la fois à leur histoire et à leur structure administrative. Ces différences peuvent certes être une force dès lors qu'elles débouchent sur des compromis acceptables pour les Vingt-Sept, mais elles sont aussi une source d'affrontement permanent entre Paris et Berlin. Chacun des deux Etats projette en effet sur la scène européenne ses propres concepts et grilles de lecture, voire ses propres mythes nationaux, et tente de modeler le réel de façon à le faire correspondre le mieux possible à son récit européen.

Une telle confrontation paraît évidente à l'aune de la politique économique et budgétaire. On l'a vu, en particulier depuis la présidence du Conseil de 2008, à l'insistance avec laquelle l'exécutif français en a appelé à la mise en place d'un 'gouvernement économique' ; ou encore, comme l'a nommé François Fillon, un « dialogue des chefs d'Etat de la zone euro sur la politique économique »<sup>35</sup>. On l'a également vu à la vivacité avec laquelle le gouverne-

33 Schwarzer : *France-Allemagne : si loin, si proche ?*

34 Entretien mené dans le cadre du projet de recherche « La France et l'Allemagne face aux crises européennes ».

35 Fillon au Grand Jury : « Pas d'augmentation de la TVA en 2008 », [François Fillon, Interview, Le Grand Jury, RTL], <http://www.rtl.fr/fiche/31485/fillon-au-grand-jury-pas-d-augmentation-de-la-tva-en-2008.html> (01/02/2010).

ment fédéral a rejeté cette proposition, affirmant que les ministres des Finances sont plus à même de traiter de telles questions que les chefs d'Etat et de gouvernement et, en outre, qu'il existe déjà un outil de coordination des politiques économiques, qui n'est autre que le Pacte de stabilité. Cette question de la coordination économique au sein de la zone euro est un point de friction récurrent entre les deux pays, si bien qu'il a fini par se muer en symbole. Lorsque a été créée la monnaie unique, le gouvernement français, alors de gauche, réclamait déjà la constitution d'un gouvernement économique face à la Banque centrale européenne (BCE). Son argument, toujours en vigueur dix ans plus tard, était que des pays partageant une même monnaie doivent aussi disposer d'une politique économique commune. Le chancelier Helmut Kohl s'y étant fermement opposé, Français et Allemands ont dû s'entendre à l'époque sur une formule de compromis. Afin de satisfaire les exigences françaises, l'Eurogroupe a été créé, réunissant dans un cadre informel les ministres des Finances de la zone euro. En même temps, il a été convenu de respecter l'indépendance de la BCE et une discipline budgétaire incarnée par les critères de Maastricht, sur lesquelles l'Allemagne insistait.

Ce sont les mêmes motifs qui ont alimenté la discussion au moment où la monnaie unique fêtait son dixième anniversaire. Les discours ont certes évolué au cours de l'année 2009, mais il a pour cela fallu qu'ils se heurtent à une réalité brutale et qu'éclate la plus grave crise économique mondiale depuis 1929. Reconnaisant le rôle de la BCE dans la gestion de la crise, les responsables français ont en effet cessé de critiquer sa politique des taux et de remettre en question son indépendance, tandis que certains décideurs allemands ont commencé à envisager de renforcer la coopération économique dans la zone euro – tout en restant d'une grande prudence et en rejetant le terme de 'gouvernance économique', qui renvoie à des réalités bien différentes selon le contexte dans lequel il est appréhendé, et qui donc cristallise les malentendus franco-allemands. Comme l'ont rappelé les débats sur la sortie de crise fin 2009, les réflexes traditionnels de Paris et de Berlin sont pourtant loin d'avoir disparu. Malgré le rapprochement opéré dans le contexte de la crise, les deux protagonistes se comportent en effet de manière assez fidèle à leur image habituelle : on retrouve d'un côté une France refusant de mettre rapidement fin aux mesures de soutien à la conjoncture et creusant ainsi un peu plus son déficit public ; de l'autre, une Allemagne qu'inquiète la perspective d'une fuite en avant budgétaire, prévoyant au contraire de revenir assez vite à une politique plus orthodoxe en la matière. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner que la proposition de Pierre Lellouche en automne 2009 de lancer un grand emprunt européen pour financer des infrastructures et des projets industriels communs<sup>36</sup> – deux grands malentendus franco-allemands – n'ait pas forcément suscité l'enthousiasme de ses partenaires outre-Rhin.

36 Wiegel, Michaela : Rendez-vous unter Freunden, ds. : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8 octobre 2009.

Vingt ans après la chute du Mur, Paris a voulu montrer que la France a fini par s'approprier l'événement, par l'intégrer dans son propre discours européen. Tel était le sens de la grande fête populaire organisée le 9 novembre 2009 sur la place de la Concorde. Célébrer cet anniversaire de façon démonstrative, avec jeux de lumière et violons, c'était en effet dire que les Français s'identifient désormais à cette période récente de l'histoire européenne, s'en réjouissent et se montrent confiants en l'avenir qui en découle. À défaut de réenchanter l'Europe, il s'agit de se montrer offensif face au réel, de refuser d'être marginalisé dans une Europe transformée ; mais aussi, en revendiquant le partage d'une telle mémoire avec l'Allemagne, de chercher à mieux associer le grand gagnant de l'après-guerre froide aux projets européens de l'avenir – sur ce point, la retransmission en direct de la cérémonie parisienne à Berlin a valeur de symbole. En même temps, célébrer ainsi les vingt ans de la chute du Mur revient à entretenir un vieux mythe, selon lequel le président Mitterrand aurait cherché en 1989 à empêcher ou à freiner le processus d'unification allemande. De l'aveu de ses organisateurs, le spectacle de la place de la Concorde visait en effet à faire oublier le soi-disant rendez-vous manqué de la France avec la République fédérale vingt ans plus tôt. Or, cette thèse a été invalidée dans les années 2000 par deux études reposant sur les archives présidentielles et diplomatiques ainsi que sur de nombreux témoignages d'acteurs.<sup>37</sup> Un malentendu ? Plutôt un élément supplémentaire dans l'imaginaire franco-allemand, dans lequel fiction et réalité entretiennent un rapport aussi étroit que complexe.

### Bibliographie sélective

- Baasner, Frank (dir.) : *Von welchem Europa reden wir ? Reichweiten nationaler Europadiskurse*, Baden-Baden : Nomos, 2008.
- Barrière, Anne-Lise/Roussel, Benoît : Le traité de Lisbonne, étape ultime de l'intégration européenne ? Le jugement du 30 juin 2009 de la Cour constitutionnelle allemande, *Note du Cerfa* 66 (septembre 2009), <http://www.ifri.org/downloads/ndc66barriereroussel.pdf> (08/12/2009).
- Becker, Peter : La politique d'intégration européenne de l'Allemagne : entre idéaux et Realpolitik, ds. : Stark, Hans/Weinachter, Michèle (dir.) : *L'Allemagne unifiée 20 ans après la chute du Mur*, Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion, 2009, p. 231–246.
- Bozo, Frédéric : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*, Paris : Odile Jacob, 2005.
- Charillon, Frédéric : La France dans l'Union européenne : une stratégie à redéfinir, ds. : *Questions internationales* 7 (mai–juin 2004), p. 84–92.

37 Schabert, Tilo : *Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit*, Stuttgart : Klett-Cotta, 2002 ; Bozo, Frédéric : *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*, Paris : Odile Jacob, 2005.

- Dassault-Thales, un recul pour l'Europe de la Défense, ds. : *Le Télégramme*, 27 mai 2009, voir aussi <http://www.letelegramme.com/ig/generales/economie/analyses/analyse-dassault-thales-un-ecul-pour-l-europe-de-la-defense-27-05-2009-396841.php> (08/12/2009).
- Demesmay, Claire/Thorel, Julien : Au jardin des incertitudes : la mémoire française des relations franco-allemandes, ds. : *Allemagne d'aujourd'hui* 189 (juillet–septembre 2009), p. 252–264.
- Demesmay, Claire : L'Allemagne face à l'Europe de Nicolas Sarkozy, ds. : *Politique étrangère* 2 (été 2008), p. 373–384.
- Discours de M. le Président de la République. XVIIème conférence des ambassadeurs. Palais de l'Élysée – Mercredi 26 août 2009, <http://www.ambafrance-cn.org/Nicolas-Sarkozy-se-prononce-en-faveur-de-la-transformation-du-G8-en-G14.html?artpage=3-8> (08/12/2009).
- Douste-Blazy, Philippe : « Non, la voix de la France ne s'est pas tue en Europe », ds. : *Le Figaro*, 30 mai 2006, voir aussi <http://www.rpf.france.eu/spip.php?article489> (08/12/2009).
- Duhamel, Alain : La République, l'identité et la souveraineté de la France, ds. : *Le Débat* 134 (mars–avril 2005), p. 42–51.
- Fillon au Grand Jury : « Pas d'augmentation de la TVA en 2008 », [François Fillon, Interview, Le Grand Jury, RTL], <http://www.rtl.fr/fiche/31485/fillon-au-grand-jury-pas-d-augmentation-de-la-tva-en-2008.html> (01/02/2010).
- Fougier, Eddy : Le 'non' français à la Constitution européenne. Référendum du 29 mai 2005 : Radiographie d'un rejet, ds. : *Futuribles* 318 (avril 2006), p. 31–45.
- Gallois, Dominique : L'image ambiguë du groupe franco-allemand EADS, ds. : *Le Monde*, 15 octobre 2009.
- Gugeon, Jacques-Pierre : *L'Allemagne du XXI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle nation ?*, Paris : Armand Colin, 2009.
- [http://www.zei.de/zei\\_english/propro\\_neu/zeidefr\\_fr.html](http://www.zei.de/zei_english/propro_neu/zeidefr_fr.html) (08/12/2009).
- Interview Außenminister Steinmeier mit spanischer Nachrichtenagentur EFE im Vorfeld der deutsch-spanischen Regierungskonsultationen am 31.01.2008, 30 janvier 2008, <http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Infoservice/Presse/Interviews/2008/080131-SteinmeierEFE.html> (01/02/2010).
- Lellouche, Pierre : Le couple franco-allemand, uni au service de l'Europe, ds. : *Le Monde*, 6 octobre 2009.
- Merkel, Angela : Rede von Bundeskanzlerin Angela Merkel vor dem Konvent für Deutschland, Mi, 05.12.2007, in Berlin, [http://www.bundeskanzlerin.de/nn\\_915660/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland.html](http://www.bundeskanzlerin.de/nn_915660/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland.html) (01/02/2010).
- Müller-Härlin, Maximilian : *Nation und Europa in Parlamentsdebatten zur Europäischen Integration. Identifikationsmuster in Deutschland, Frankreich und Großbritannien nach 1950*, Baden-Baden : Nomos, 2008.
- Oppeln, Sabine von : Das Europäische Sozialmodell : Bilanz und Perspektiven, ds. : Koopmann, Martin/Martens, Stephan (dir.) : *Das kommende Europa. Deutsche und französische Betrachtungen zur Zukunft der Europäischen Union*, Baden-Baden : Nomos, 2008, p. 85–104.
- Ratka, Edmund : *Frankreichs Identität und die politische Integration Europas – Der späte Abschied vom Nationalstaat*, Baden-Baden : Nomos, 2009 (Münchner Beiträge zur europäischen Einigung 21).
- Schabert, Tilo : *Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit*, Stuttgart : Klett-Cotta, 2002.

- Schild, Joachim : Europapolitik in einer verunsicherten Gesellschaft, ds. : *idem*/Uterwedde, Henrik (dir.) : *Die verunsicherte Französische Republik. Wandel der Strukturen, der Politik – und der Leitbilder ?*, Baden-Baden : Nomos, 2009, p. 193–218.
- Schwarzer, Daniela : *France-Allemagne : si loin, si proche ?*, Fondation Robert Schuman, 11/12/2008, [http://www.swp-berlin.org/common/get\\_document.php?asset\\_id=5654](http://www.swp-berlin.org/common/get_document.php?asset_id=5654) (08/12/2009).
- Schubert, Torsten/Veit, Winfried : Les partis français et allemands et l'avenir de l'intégration européenne, ds. : Demesmay, Claire/Glaab, Manuela (dir.) : *L'Avenir des partis politiques en France et en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion, 2009, p. 281–296.
- Sénat, Réunion de la commission des affaires européennes, 23 septembre 2009, audition de M. Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, voir <http://www.senat.fr/europe/r23092009.html> (08/12/2009).
- Sloterdijk, Peter : *Theorie der Nachkriegszeiten. Bemerkungen zu den deutsch-französischen Beziehungen seit 1945*, Frankfurt/M. : Suhrkamp, 2008.
- Sprungk, Carina/Oppeln, Sabine von : Europabilder im Widerstreit: Die deutsche und französische Debatte über den Verfassungsvertrag, ds. : *Zeitschrift für Politik* 4 (2005), p. 448–463.
- Uterwedde, Henrik : Une politique industrielle franco-allemande ?, ds. : *Regards sur l'économie allemande* 69 (décembre 2004), p. 7–10, voir aussi <http://rea.revues.org/index3273.html> (08/12/2009).
- Wiegel, Michaela : Rendez-vous unter Freunden, ds. : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8 octobre 2009.
- Woyke, Wichard : *Deutsch-Französische Beziehungen seit der Wiedervereinigung : das Tandem fasst wieder Tritt*, Opladen : VS Verlag, 2004 (Grundlagen für Europa 5).